

PROCEDURE ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions ont lieu, pour chaque session de test, aux dates publiées sur les supports de communication de l'Institut français de Chypre. Une fois la période d'inscription clôturée, aucune nouvelle inscription ou changement d'inscription ne seront acceptés.

Nous remercions les candidats de bien vouloir payer les frais correspondants à **HELLENIC BANK** en indiquant le code du compte « **UPAY FC** ». Veillez à ce que soient indiqués clairement sur le reçu : l'examen TCF et un numéro de téléphone de contact.

Pour procéder à votre inscription, veuillez remettre ou envoyer au Bureau des Examens au 59 avenue Strovolou, 2018 Nicosie :

- le formulaire d'inscription dûment rempli ;
- le reçu de la banque ;
- une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport ;
- une photo (format passeport, minimum 248x349 pixels).

➤ **Inscription des candidats handicapés**

Tout handicap devra impérativement être signalé au moment de l'inscription, de façon à organiser l'accueil du candidat concerné. Si ce handicap n'a pas été signalé en temps voulu, le centre d'examen ne sera pas tenu de recevoir le candidat dans des conditions adaptées à son handicap. Le handicap devra être dûment établi par un certificat médical.

➤ **Annulation, remboursement ou changement**

Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué pour les annulations qui se feront après la clôture des inscriptions de chaque session.

Un report de date à la prochaine session annoncée pourra **exceptionnellement** être accordé dans les cas suivants : maladie, accident de la route. Pour ce faire, le candidat devra faire parvenir par écrit (mél ou courrier), au plus tard dans les 5 jours suivants le jour de l'épreuve, une demande de report de date en y joignant tous les justificatifs (certificats médicaux avec cachets et signature d'un médecin, rapports de police ...).

➤ **Passation, Pièce d'identité**

Les candidats recevront par courriel leur convocation aux épreuves du TCF. Les dates et heures figurant sur la convocation aux épreuves ne sont en aucun cas modifiables.

Les candidats sont priés d'être au centre d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les retardataires seront refusés.

Le jour de l'épreuve les candidats doivent être munis d'un stylo noir, de la convocation et d'une pièce d'identité en cours de validé comportant une photo. Les candidats qui se présenteront aux examens sans pièce d'identité (carte d'identité avec photo ou passeport) ne seront pas autorisés à participer aux épreuves.

➤ **Résultats et délivrance des documents officiels**

Les résultats aux tests sont communiqués environ 4 semaines après les épreuves. Chaque candidat présent aux épreuves pourra retirer son attestation nominative à l'Institut français de Chypre.

Fait à , le / / 2018

Signature du candidat :